



F. REIDE, 10, rue de Solférino
C.C.P. : Paris 13.922-66

10, Rue de Solférino, 10
Tél. : 783-21-38

Bulletin d'information

du Syndicat C.G.T. des Personnels Techniques et Administratifs
du Centre National de la Recherche Scientifique

BULLETIN MENSUEL

N° 8^{bis} - Novembre 1965

S O M M A I R E

I - A propos de l'élection présidentielle ; II - Le 10e Congrès du Syndicat.

A PROPOS DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE

Consciente de l'impossibilité de séparer les aspects économiques, politiques et idéologiques du combat de la classe ouvrière, la C.G.T. a dénoncé dès l'origine les effets néfastes du pouvoir personnel sur les conditions de vie des travailleurs.

En organisant la lutte des travailleurs contre la politique économique et sociale rétrograde du gouvernement gaulliste, pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, les libertés et la paix, la C.G.T. a inlassablement expliqué que le règlement durable des principales revendications ouvrières est lié à l'établissement d'une démocratie nouvelle. Lors des 34ème et 35ème Congrès elle a réaffirmé sa volonté de contribuer activement à l'union de toutes les forces démocratiques pour promouvoir les changements nécessaires.

Le Bureau National de notre syndicat approuve pleinement la déclaration publiée le 15 octobre dernier par la Commission administrative de la C.G.T. qui souhaitait voir se réaliser l'accord de toutes les formations démocratiques sans en excepter aucune sur un programme commun et pour désigner une candidature unique à la Présidence de la République.

Il est donc positif que les partis et organisations démocratiques se soient mis d'accord sur la candidature de Monsieur MITTERAND.

Il est nécessaire de rappeler au moment du renouvellement du septennat de la Présidence de la République que depuis 1958 le gouvernement gaulliste s'est constamment manifesté par une politique antisociale. Son premier acte a été l'abattement de 30 frs sur les remboursements de la sécurité sociale, mesure qui a indiscutablement frappé la grande masse des travailleurs et particulièrement les plus déshérités d'entre eux.

Par la suite sa politique s'est illustrée notamment :

- par la limitation du droit de grève
- par le plan de stabilisation dont la véritable vocation a été de stabiliser les seuls salaires sans juguler la montée des prix ni les spéculations de tous ordres.

Les agents du C.N.R.S. logés dans les ensembles de la S.C.I.C. organisme immobilier de la Caisse des Dépôts et Consignations, ont été à même de mesurer le prix de la "stabilisation" les loyers se trouvant majorés en moyenne de 40%

pour 55.000 locataires de cette société et ceci par décision gouvernementale, le "feu vert" ayant été donné par le Ministère des Finances.

- Tout dernièrement par le vote inconditionnel du 5ème Plan qui n'a pas donné à l'Education Nationale, à la Recherche Scientifique Française et au C.N.R.S., les crédits et les postes jugés nécessaires par les commissions créées par le Gouvernement pour la préparation de ce plan.

- Par une fiscalité injuste ayant décuplé le nombre des contribuables (plus de 2.000.000 en 7 ans) tandis que les impôts sur le capital et les sociétés diminuaient.

Pour recevoir l'appui des organisations syndicales, il est indispensable qu'un candidat présente un programme répondant aux revendications, aux aspirations des travailleurs. Il est satisfaisant que le programme de Monsieur MITTERRAND accorde à l'Education Nationale "la priorité des priorités" et prévoit entre autres :

- L'abrogation du 5ème plan si néfaste pour le CNRS et ses personnels,
- 25% du Budget civil à l'Education Nationale,
- De porter à 100.000 le nombre des travailleurs de la recherche,
- La Révalorisation de la fonction enseignante,
- Le respect de la laïcité de l'état,
- La démocratisation de l'enseignement par la création d'écoles et l'allongement du tronc commun,
- Le libre exercice des libertés politiques et individuelles, en particulier des libertés syndicales et du droit de grève,
- Une juste répartition des fruits du travail.
- L'allègement de la fiscalité.

Le Bureau National de notre organisation appelle tous les travailleurs du CNRS à prendre pleinement conscience de leurs responsabilités et à pratiquer le 5 Décembre prochain un choix conforme à leurs intérêts matériels et moraux et à l'avenir du pays.

LE 10ème CONGRES DU SYNDICAT

Le dernier Congrès du Syndicat (avril 1964) a décidé de porter à deux ans l'intervalle des congrès qui jusqu'ici se tenaient chaque année.

Cette décision consacrait la maturité de notre syndicat et sa capacité d'analyse permettant de définir une orientation à long terme.

Notre 10ème Congrès va se tenir en 1966 alors que le chemin parcouru rend nécessaire l'élaboration de lignes directrices nouvelles répondant au besoin d'un développement de l'unité et de l'action pour nos revendications générales et particulières :

- démocratie et libertés syndicales, - sécurité d'emploi
- défense de la Recherche - développement du salaire social
- augmentation du pouvoir d'achat - renforcement de l'organisation syndicale;

Pour cela, il nous faut préparer très sérieusement ce Congrès et en améliorer son efficacité.

Le prochain Conseil Syndical discutera de sa durée, de son organisation et des sujets à débattre. Le Bureau propose que le Congrès se déroule sur 3 jours en Mars.

Pour permettre l'analyse approfondie de nombreux problèmes importants et accroître le temps de discussion, de nouvelles formes seront proposées pour le déroulement des travaux, notamment l'organisation de commissions de travail pour la préparation des projets de résolution. Les sections doivent prendre leurs dispositions pratiques pour que chaque syndiqué puisse participer à l'élaboration des travaux du Congrès.

Edité par nos soins, 10 rue de Solférino PARIS VII° Le Directeur : REIDE F.